

j'ai découvert, c'est qu'il existait une copie officielle de cet acte précieux, et le voici, M. le marquis de Listrac ! voici de quoi établir incontestablement votre qualité, et vous faire entrer en possession des titres et de la fortune qui vous appartiennent. J'aurais sacrifié tout ce que je possède pour arriver à ce but.

— Je pourrai donc prétendre à la main de Mlle. de Villemaure, s'écria Listrac.

Le marquis fut exact au rendez-vous que lui avait assigné Guillemet. La preuve était irrécusable, et, malgré sa colère et son désespoir, il ne put se dissimuler que le comédien Didier était son frère, son frère légitime et son frère aîné.

— Nous plaiderons, dit-il, et les juges vous enverront aux galères pour avoir fabriqué un faux acte.

— C'est ce que nous verrons, monsieur le chevalier, répondit Guillemet.

Le lendemain, le jeune marquis se montra moins arrogant et proposa de s'accommoder, moyennant cent mille livres qu'il donnerait à son prétendu frère. Listrac refusa, et le marquis éleva vainement ses offres jusqu'à cent mille écus. La lutte allait s'engager devant les tribunaux, et l'issue du procès n'était pas douteuse, lorsque Mlle de Villemaure demanda une entrevue à Listrac chez Guillemet. Elle s'était aisément aperçue de l'amour du comédien.

— Monsieur, lui dit-elle, je ne sais quelles peuvent être vos espérances ; mais je dois vous dire que j'aime votre frère et que je n'aurai jamais d'autre époux que lui. Si vos droits triomphent, ma famille s'opposera à un mariage qui ne sera plus égal entre lui et moi ; alors je serai persécutée, je serai malheureuse ; mais mon cœur ne changera pas, et je trouverai dans mon amour la force de résister et d'attendre.

La scène qui suivit ces paroles fut longue et touchante. Lorsque Listrac comprit qu'il n'y avait rien à espérer, lorsqu'il entendit les prières de Villemaure lorsqu'il vit couler ses larmes, il prit le papier sur lequel étaient fondées sa fortune et sa grandeur, et il le jeta au feu, en disant :

— Soyez heureuse avec le marquis de Listrac, mademoiselle, et songez quelquefois au pauvre comédien Didier !

EUGÈNE GUINOT

LE FANTASQUE.

SAMEDI, 15 MARS, 1845.

Monsieur le Fantasque.

En vérité je ne comprends point votre acharnement contre nous autres pauvres ministres. En vérité on dirait que vous avez quelque pique personnelle contre tout le cabinet. En vérité je croyais que nous avions assez du tourment que nous donne le soin des affaires publiques sans que vous entrepreniez de nous rendre la vie encore plus à charge par vos attaques sempiternelles. Vous ne vous faites pas une idée de l'inquiétude que nous causent les journalistes, hommes quinteux et malingres auxquels on ne sait comment plaire. Je suis d'opinion moi que s'il n'y avait pas de journaux le gouvernement responsable serait chose possible et même facile ; car le bon peuple de cette province nous laisserait aux affaires sans nous inquiéter, sans nous faire un reproché ; il suffirait pour cela de fermer la bouche aux beaux-esprits de chaque paroisse qui puisent leur opinion dans le journal en